AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-6-79124021

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: M. JOURNET N° 534 AD

BULLETIN N° 160 DE JUIN 1979 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

VIGNE

MILDIOU - Les pluies pratiquement incessantes de la période du 21 au 27 Mai, bien que se produisant par températures relativement basses, ont permis la formation de foyers primaires dont les manifestations sont cependant encore très rares.

Vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire - Les foyers de la maladie, encœ très rares, peuvent cependant se multiplier dans le courant de la semaine du 4 au 10 Juin.

Dans les vignes dont la végétation est très active, un premier traitement doit être réalisé dès réception de cette note. Dans les vignes peu poussantes ou gelées, ce traitement peut être reporté à la fin de la semaine du 4 au 10 Juin.

Vignobles de Maine-et-Loire (autres que celui de Muscadet) et de la Sarthe - Les foyers sont encore extrêmement rares ; aucune intervention ne se justifie dans l'immédiat. Attendre de très prochaines informations de la Station.

Vignobles de Mareuil S/Lay en Vendée - Les premiers foyers ont été décelés et il y a lieu d'effectuer un premier traitement dès le milieu de la semaine du 4 au 10 Juin.

Vignobles de Brem S/Mer en Vendée - Le mildiou est devenu plus abondant et la végétation s'est accrue depuis le dernier traitement conseillé pour le début de la semaine du 28 Mai au 2 Juin. Par conséquent, il y a lieu d'exécuter une nouvelle application dans le milieu de la semaine du 4 au 10 Juin. Ce traitement pourra être repoussé aux derniers jours de la même semaine si la dernière application n'a été réalisée que très récemment en raison des conditions climatiques.

- Du fait des pluies abondantes, localement orageuses, il est particulièrement important d'appliquer les mesures de prophylaxie habituelle contre le mildiou. En conséquence : assurer l'écoulement de l'eau et supprimer les pousses basses.

- Attention ! Ne pas confondre les attaques de mildiou avec celles du botrytis que l'on rencontre actuellement dans différents vignobles.

OIDIUM - Les basses températures et les pluies ont été peu favorables à l'oïdium contre lequel la lutte ne se justifie, actuellement, que dans les vignobles très sensibles et très attaqués en 1978.

Cependant, dans les vignobles de Mareuil S/Lay et de Brem S/Mer en Vendée, on pourra profiter du traitement anti-mildiou pour combattre l'oïdium sur les cépages sensibles.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol des papillons a été considérablement perturbé par les pluies. De plus ce vol est essentiellement composé par des papillons de cochylis. Il conviendra donc de porter son attention sur les vignobles habituellement attaqués par cette espèce. Des oeufs ont été déposés récemment mais il est beaucoup trop tôt pour intervenir.

ARAIGNEE ROUGE - Quelques foyers d'araignée rouge sont actuellement visibles dans divers vignobles. Dans l'immense majorité des cas, il n'y a cependant pas lieu d'intervenir.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores sont plus faibles mais se poursuivent encœ. De plus, de nouvelles taches apparaissent actuellement ; cette nouvelle manifesta-

.../...

tion de la maladie se poursuivra pendant quelques jours. Enfin, les dernières pluies ont diminué l'efficacité des traitements et la végétation continue de s'accroître. Un nouveau traitement doit donc être réalisé dans les vergers de toutes les régions, dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - La situation est en tous points identique. Dans les vergers de toutes les régions, la protection doit être renouvelée dès réception de cette note.

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques ont été très fréquemment défavorables à cette maladie. Cependant, les premières taches secondaires viennent d'être observées.

Sur les variétés sensibles, on pourra profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour combattre l'oïdium.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Les conditions climatiques ont été très défavorables à cet insecte. Il est donc encore beaucoup trop tôt pour intervenir, les premiers oeufs venant seulement d'être déposés.

PUCERONS - Différentes espèces qui, jusque là, étaient peu dangereuses se multiplient activement, principalement les pucerons cendrés et le puceron vert. Si leur présence est décelée dans les vergers de poiriers et de pommiers, on pourra profiter du traitement anti-tavelure pour les combattre.

ARAIGNEE ROUGE - Localement, les populations de cet acarien sont importantes. Il y a donc lieu de le surveiller attentivement et d'intervenir si la pullulation le justifie.

PSYLLES DU POIRIER - Très localement, on note des oeufs et des jeunes larves. En conséquence, surveiller les vergers habituellement attaqués. De prochaines informations seront données sur l'évolution des psylles.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - La protection des framboisiers contre cette maladie doit être renouvelée dès réception de cette note.

POMME DE TERRE

MILDIOU, DORYPHORE - Aucun traitement n'est à réaliser actuellement. Attendre de prochaines informations.

CEREALES

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

PUCERONS DE L'EPI - Les populations de pucerons sont faibles ou inexistantes et aucun traitement ne se justifie.

RHYNCHOSPORIOSE, OIDIUM ET ROUILLE BRUNE - Aucune intervention ne se justifie contre ces affections.

BLES D'HIVER

PUCERONS DE L'EPI - Dans les rares cas où les premiers pucerons avaient été observés, les populations sont en régression. Actuellement la situation n'est pas préocuppante et il n'y a pas lieu d'intervenir contre les pucerons.

La Station fera le point chaque semaine pendant la période critique de l'épiaison à la floraison.

MALADIES DU FEUILLAGE ET DE L'EPI

SEPTORIOSES, OIDIUM, ROUILLES - Actuellement l'état sanitaire est remarquable et aucune intervention ne doit être envisagée contre ces maladies.

MAIS

PYRALE DU MAIS - Dans les régions où la pyrale du maïs est installée, il est important de détruire par le feu les rafles et résidus de cribbes à maïs avant le 10 Juin, pour limiter le nombre de papillons dans les cultures.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 1er JUIN 1979